



HAL
open science

L'oppidum de Sembert à Clamecy (58)

Richard Adam

► **To cite this version:**

Richard Adam. L'oppidum de Sembert à Clamecy (58). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 1995, 13, pp.1-2. hal-02534387

HAL Id: hal-02534387

<https://hal.science/hal-02534387>

Submitted on 21 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'oppidum de Sembert à Clamecy (58).

1. Position générale : Sembert se situe à 20 km à vol d'oiseau à l'WSW du camp de Cora à Saint-Moré (89) et à 10 km, sur le même axe, d'un autre oppidum repéré d'avion près de Châtel-Censoir (89), à 20 km à l'ouest des Fontaines Salées. Le camp de Cora est daté par une fibule italique du VI^{ème} siècle et les Fontaines Salées par des cuvelages de puits hallstattiens. Une figurine de bronze étrusque du VII^{ème} siècle est attribuée à ce site, mais il se pourrait qu'elle ait été découverte plus à l'ouest, dans la vallée de la Cure à Asquins. Toujours à l'est du site, entre 30 et 40 km, se trouvent les zones à tumuli de l'Avallonnais dont le matériel identifié s'étend sur le VI^{ème} siècle.

S'il est envisageable que les zones tumulaires des Montapots et de Rochignard soient liées à l'oppidum de Cora et celles de Vaulabelle à Châtel-Censoir, il n'y a pas de certitude sur l'existence d'une nécropole liée à Sembert : la prospection ne fait que commencer et n'a permis d'identifier, pour l'instant, que trois gros tumuli à 3 km au nord. Il existe en revanche une certaine densité de sépultures datées en rive gauche de l'Yonne, mais leur période de plein développement semble se situer dans la seconde moitié du VI^{ème} siècle. De toute façon, l'arrière-pays de Sembert, en rive droite, comporte surtout des zones de terre profonde inaptes à la construction de tumuli de pierre.

Les ressources naturelles environnantes sont classiques : bois, terres de pâture plutôt que de culture, argile, minerai de fer sont présents sur place ou à très faible distance. L'approvisionnement en eau est assuré par une nappe affleurante (actuellement) à trente mètres du rempart nord. La protection naturelle est assurée de trois côtés par les fortes pentes constituées par l'Yonne : à l'W une dénivelée de 150 m à 50% aboutit directement à la rivière, au N et au S deux thalwegs escarpés rendent l'abord du site difficile. La position offre un champ de vision de 20 à 30 km, permettant de voir par temps clair Vézelay et Sancerre.

Seuls le côté E et les angles NE et SE donnent sur un plateau qui fournit un accès aisé : l'accès à l'oppidum se fait au NE par un isthme dominant le plateau de la Biette et le thalweg de Pauroux, qui a été barré d'un rempart épais avec contrescarpe et probablement une tour. À l'est et au sud le rempart, conservé sur une hauteur de un à deux mètres, est simple ; au nord il se réduit à un cordon de pierre sèche qui, d'après le sondage pratiqué là, était surmonté de pieux ; à l'W, sur la pente la plus forte, ne subsiste apparemment aucune trace de rempart.

L'oppidum présente ainsi une forme approximativement rectangulaire et englobe une surface d'un peu plus d'un hectare ; la longueur de rempart est de 120 m dans le sens NS et 100 dans le sens EW, avec un système d'entrée développé sur 45 m.

Les premiers sondages — l'arbitraire du SRA nous a malheureusement interdit de préciser les données en 1994 — ont concerné essentiellement une zone de terre cendreuse, remaniée, sur laquelle avaient eu lieu les fouilles clandestines qui ont fait connaître le site. Cette zone est riche en mobilier, mais non stratifiée, ce qui en limite l'intérêt. La partie nord de l'oppidum n'a pas souffert de cet incendie, ce qui permet d'espérer y trouver des sols et une stratigraphie.

On y observe une forte densité d'ossements de boucherie (200 fragments/m²) : petit bœuf, ovicapridés et porc, peu de gibier, pas de volaille ni de poisson. Un fragment appartient à un jeune enfant, ce qui indiquerait que comme dans le Latium cette catégorie était enterrée dans l'habitat.

La céramique offre la même densité que la faune, mais les 5000 tessons recueillis ne permettent pas de reconstituer plus d'une dizaine de profils complets tant le terrain a été bouleversé. Les vases de stockage non tournés, de type dolium, sont ornés

d'impressions digitées sur la lèvre ou sur des bandes rapportées, d'incisions réalisées à l'ongle ou à l'aide de coquillages et de baguettes. Des bols et jattes de toutes dimensions, à cuisson réductrice, sont soigneusement lissés, voire exceptionnellement toumassés. Le dégraissant de tous les vases est un sable de rivière, probablement prélevé dans l'Yonne puisqu'il présente un faciès issu du Morvan avec des grains fortement usés. La présence de deux lissoirs indique qu'une partie au moins de cette poterie a été produite sur place.

Le sondage, situé en bordure de pente, comporte quelques éléments d'adobe, de torchis et de clayonnage, mais pas en quantité suffisante pour qu'on puisse suggérer que la zone comportait des cabanes ; seuls des logements de poteaux, dans la roche vive, font penser, de manière hypothétique, à des greniers.

Outre la poterie, d'autres activités sont évoquées par le mobilier : l'élevage laitier par des faisselles, le jeu par un jeton taillé dans un tesson de fond, la parure par des perles en terre cuite, le tissage par des pesons. Une armature de flèche en silex et des balles de fronde en chaille et en argile semblent indiquer que l'incendie est d'origine guerrière.

Mais c'est surtout une activité métallurgique qui retiendra l'intérêt : l'hématite est partout présente au sol, mais les fouilles clandestines mentionnées ci-dessus ont aussi mis à jour un front de taille criblé de nodules de minerai, tandis qu'un de nos sondages a fait apparaître une structure partiellement calcinée qui ne peut guère être qu'une zone de grillage. Le matériel découvert comporte plusieurs scories et deux petits lingots de fer, et la sidérurgie a par endroits laissé des traces sur la roche vive.

Le répertoire formel de la céramique évoque des sites du Bronze final du Jura, d'Alsace, du Lyonnais et du Bassin parisien, par exemple Videlles. Une épingle, sans tête, avait d'ailleurs été découverte avant nos travaux. Mais le fer est déjà présent, et l'attardement culturel observé dans la région sur la base du mobilier funéraire nous incite à proposer une datation à la phase de transition Bronze/Fer, qui ne doit pas être antérieure à 650-600. Il est donc indispensable en premier lieu de travailler en chronologie relative avant de proposer toute hypothèse quant à une « pénétration » hallstattienne dans une population du Bronze préexistante. Le travail sur ce site, rappelons-le, ne fait que commencer.

Richard ADAM
UMR 126/4
58500 OISY.